

Défis actuels dans le domaine de l'électricité

Point de vue de la société nationale du réseau de transport

Date 24 mars 2023

Les capacités de production suisses (focalisation sur l'hiver) devront être massivement développées d'ici 2050. Cette énergie supplémentaire devra être acheminée vers les consommatrices et consommateurs. Le réseau électrique est donc un autre élément clé pour un avenir énergétique durable. Aujourd'hui déjà, l'extension du réseau de transport ne suit pas celle des centrales électriques. Il en résulte des congestions du réseau inefficaces sur le plan économique et des limitations de la production d'électricité. Afin de garantir une exploitation sûre, performante et efficace du système électrique suisse, les congestions existantes et celles qui menacent de se former à l'avenir doivent être éliminées.

Les procédures de planification et d'autorisation des projets d'aménagement d'infrastructures appropriés doivent être simplifiées et accélérées. Il convient également de coordonner et de finaliser simultanément les autorisations pour les centrales électriques et leur raccordement au réseau. La politique et la société sont appelées à créer les conditions-cadres nécessaires et l'acceptation requise.

Sans une intégration dans l'Europe, nous ne parviendrons pas à maîtriser les problèmes fondamentaux du système électrique pour la Suisse. La Suisse ne fait certes pas partie de l'Union européenne sur le plan politique, mais son réseau électrique est relié par 41 points au réseau d'Europe continentale. Cela signifie que les interactions entre les pays de l'UE et la Suisse exercent une influence directe sur la disponibilité du courant et des capacités de transport en Suisse. Actuellement, Swissgrid tente de garantir la stabilité du réseau et la capacité d'importation par le biais de contrats de droit privé au-delà des frontières nationales. Ces contrats doivent être approuvés à plusieurs reprises et à l'unanimité par les organismes de régulation européens. Cette solution n'apporte toutefois pas de sécurité à long terme, et ne peut être qu'une solution transitoire. L'autosuffisance de la Suisse en matière de production reste illusoire dans un avenir proche. Les responsables politiques sont invités à trouver de toute urgence des

Procédures d'autorisation

Les projets de développement du réseau prennent trop de temps. Les procédures doivent être simplifiées et accélérées.

- Actuellement, pour les projets de construction, il faut compter environ 15 ans entre le lancement du projet et la mise en service de la ligne. Cependant, lorsque des oppositions ou des procédures judiciaires interviennent dans des phases ultérieures du projet, celui-ci peut être retardé de manière conséquente et durer alors jusqu'à 30 ans.
- Afin d'optimiser et d'accélérer les procédures d'autorisation des projets de développement du réseau, des mesures sont nécessaires à différents niveaux. Swissgrid avait soumis plusieurs propositions à ce sujet en 2022 (cf. prises de position de Swissgrid dans le cadre de la consultation sur la révision de la loi sur l'énergie de mai 2022 et dans le cadre de la consultation sur les ordonnances relatives à « l'offensive solaire » de décembre 2022).
- Les propositions actuellement sur la table visant à accélérer les procédures d'autorisation (solaire, énergie hydraulique, vent) ne concernent que le côté production. Toutefois, afin d'acheminer l'énergie supplémentaire jusqu'aux centres de consommation, il est également urgent d'améliorer les procédures d'autorisation des réseaux. Cela concerne aussi bien les lignes de raccordement directes que les renforcements du réseau ou les développements du réseau en aval.

Échange de données transparent

La disponibilité, la qualité et la transparence des données sont de plus en plus importantes pour une exploitation sûre du réseau, notamment dans le cadre de l'extension des nouvelles énergies renouvelables et d'une éventuelle ouverture de marché.

- Pour Swissgrid, un accès non discriminatoire aux données nécessaires à l'exploitation sûre du réseau est indispensable. En cas d'augmentation de la production décentralisée d'énergie renouvelable, les informations agrégées en temps réel au niveau des nœuds ou des sous-nœuds (p. ex. données topologiques, lieu de raccordement, prévisions de charge et de production, le cas échéant les «Remedial Actions» disponibles) deviennent de plus en plus importantes. Pour une exploitation sûre du réseau, Swissgrid a besoin d'une base de données irréprochable – au moins aux niveaux de réseau 1 et 3 (à savoir la zone d'observabilité, comme le prévoit le Transmission Code).
- Une seule plateforme (datahub) est plus efficace pour l'échange de toutes les informations pertinentes que de nombreuses solutions informatiques individuelles.

Monitoring

Il est de plus en plus important de disposer de données en temps réel et de haute qualité pour pouvoir détecter et gérer à temps une situation d'approvisionnement tendue.

- Dans le cadre de la situation hivernale, l'OFEN (en plus de l'EiCom et de l'AEP) a pris en charge des tâches de monitoring supplémentaires ou a mis en place un tableau de bord énergétique. Swissgrid a soutenu ces travaux.
- L'OFEN dit lui-même que les données ne sont pas satisfaisantes (citation du tableau de bord énergétique). Outre les raisons techniques (sources différentes, données uniquement sur une base mensuelle, absence de Smart Meter, etc.), Swissgrid estime que les bases de la loi ne sont pas encore suffisantes – notamment en ce qui concerne les responsabilités, comme base pour exiger des données et éventuellement garantir l'imputabilité des coûts (si Swissgrid est mandatée par l'OFEN et l'EiCom pour effectuer des analyses).

Réserves d'électricité

- Les bases légales doivent être créées pour la mise à disposition des réserves à moyen terme (en particulier après l'hiver 2025/2026). De même, les processus doivent être revus et améliorés. Il serait souhaitable que cela se fasse en concertation étroite et précoce avec toutes les parties concernées.

Relations Suisse – UE

Le réseau électrique suisse fait partie de l'Europe. L'autarcie est une illusion : par conséquent, nous devons trouver des solutions intergouvernementales avec nos partenaires européens.

- La conclusion d'un accord sur l'électricité avec l'UE doit rester l'objectif et avoir une priorité absolue. Le réseau de transport suisse est fortement intégré dans le réseau interconnecté d'Europe continentale et doit être géré sur la base des mêmes règles d'exploitation du réseau et du marché. L'absence d'harmonisation met en péril la sécurité du réseau et de l'approvisionnement. Les contrats de droit privé qui remplacent un accord sur l'électricité ne sont pas une solution durable.
- L'ouverture totale du marché représente l'une des conditions requises en vue de la conclusion d'un accord bilatéral sur l'électricité avec l'Union européenne.
- Sans accord sur l'électricité, il y a des inefficacités tant pour les producteurs que pour Swissgrid, en tant que gestionnaire de réseau :
 - Pas de participation au couplage de marchés et XBID (intra-day)
 - Participation aux plateformes Balancing (TERRE, MARI, PICASSO) fortement compromise
 - Défis en ce qui concerne la gestion et l'utilisation des capacités de réseau (loop flows)
 - Assistance mutuelle Suisse – UE seulement dans une mesure limitée

Une vision commune de l'avenir

- Nous avons besoin d'une vision commune et claire de l'avenir ainsi que des bases légales, incitations et possibilités de financement adéquates. Ce n'est qu'ainsi que la transformation du système décidée par le peuple suisse (Stratégie énergétique 2050) pourra être mise en œuvre avec succès. Pour l'heure, il manque la vitesse nécessaire et une vision à long terme (avec des incitations).